# Ville de Durbus

Extrait du CDLD

Art. L1122-13 - Par. le<sup>r</sup>. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil

Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage a la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.



### Conseil communal

Durbuy, le 24 juin 2024.

# Avis à la population

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons de la tenue d'une séance du Conseil communal de la Ville de Durbuy qui aura lieu le lundi 8 juillet 2024 à 19h00 à la salle du Conseil communal à Barvaux/Ourthe.

Par le Collège,

Le Directeur Général

Olivier BRISBOIS

La Bourgmestre f.f.

Laurence JAMAGNE

Séance du Conseil communal :

# **SÉANCE PUBLIQUE**

- 1. Informations
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17/06/2024
- 3. CPAS. Comptes annuels 2023. Approbation.
- 4. CPAS Modifications Budgétaires n°1 Exercice 2024 Tutelle communale
- 5. Régie Communale Ordinaire FONCIERE. Comptes pour l'exercice 2023. Approbation.
- 6. Comptes communaux 2023: Approbation
- 7. PSYLUX Santé mentale Convention Affectation d'un local Poursuite du projet
- 8. Octroi d'une subvention directe FC Petithan
- 9. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Wéris Compte 2022. Approbation.
- 10. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Barvaux Compte 2023. Approbation.
- 11. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Verlaine s/Ourthe Compte 2022. Approbation.
- 12. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Verlaine-sur-Ourthe Approbation du Budget 2024
- 13. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de BORLON- Compte 2023. Approbation.
- 14. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de BORLON Approbation du Budget 2025
- 15. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Petite Somme Compte 2023. Approbation.
- 16. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Petite Somme Approbation du Budget 2025.

- 17. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Palenge Compte 2023. Approbation.
- 18. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Palenge Approbation du Budget 2025.
- 19. Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église de Heyd-Aisne - Compte 2023. Approbation.
- Octroi et contrôle d'une subvention Centre Culturel Fête de la musique, Edition 2024
- 21. Atelier Environnement ASBL Situation financière (budget, comptes, bilan) et rapport d'activités 2023
- 22. Rénovation Urbaine de Barvaux Bien sis Grand'Rue 1 Acquisition décision de principe
- 23. Service Patrimoine Place des Oût'Leux à Barvaux proposition de cession par la Région Wallonne Décision de principe
- 24. Aménagement du parking Nord et de ses voies de liaison à Durbuy. Approbation avenant 1.
- 25. Fonds Impulsion Communal. Fourniture et installation de caméras de surveillance aux écoles de Heyd et Barvaux et la Crèche les Tamarins. Approbation des conditions et du mode de passation.
- 26. Fonds d'impulsion communal. Fourniture et installation de panneaux photovoltaïques à l'Hotel de Ville de Barvaux. Approbation des conditions et du mode de passation.
- 27. Plan HP: Projet pilote: Règlement d'Ordre Intérieur
- 28. Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024 Evaluation en fin de législature Prise de connaissance
- 29. Nouvelle convention de bail entre la Ville de DURBUY et la Carrière Préalle à AISNE
- 30. Bpost Distributeurs de colis Convention de mise à disposition
- 31. Plan de Cohésion Sociale Mise à disposition de locaux Maison des jeunes de Durbuy asbl
- 32. Personnel Service Travaux Espaces verts Recrutement de deux ouvriers CDI à temps plein- Conditions
- 33. Renouvellement de la campagne de stérilisation des chats errants Appel à candidatures.
- 34. Personnel Service Enfance Recrutement d'un accueillant extrascolaire et technicien de surface (H/F/X) à temps partiel (21h30) CDI Conditions
- 35. Service du Personnel Nomination d'un agent administratif D6 pour le service Accueil, courrier et casier judiciaire. Profil de fonction.
- 36. Service du Personnel Nomination d'un agent D4 pour le service Accueil Profil de fonction.
- 37. Service du Personnel Nomination d'un agent D6 pour le service population. Profil de fonction.
- 38. Service du Personnel Nomination d'un agent B1 en tant que conseiller en environnement Profil de fonction

- 39. Service du Personnel Nomination d'un agent B1 Chef de service du service de Cohésion sociale - Profil de fonction
- 40. Personnel : Octroi des chèques repas au personnel modification du statut pécuniaire de la Ville de DURBUY
- 41. Personnel - Direction générale - Recrutement d'un Directeur Général Adjoint (H/F/X) - Grade légal à temps plein - Profil et Conditions d'engagement.
- 42. Personnel - Finances- Recrutement d'un Directeur Financier (H/F/X) - Grade légal à temps plein - Commune/CPAS - Profil et Conditions d'engagement.
- bâtiment.
- superficie à Grandhan.

### **HUIS CLOS**

- 43. Recrutement d'un Agent technique en chef (H/F/X) pour le service 44. Service Patrimoine. Demande de constitution d'un droit de 45. Ordonnance de Police - Elections 13 octobre 2024 46. Personnel. Service Entretien écoles. Mise à la pension : 47. Personnel - AES - Mise à disposition de Madame à l'ASBL Office Animation Loisirs 48. Personnel Enseignement - Désignations - Ratification PE: Octroi d'un congé pour prestations réduites - convenance personnelle (24/24 - année scolaire 2024-2025) : 50. PE: Octroi d'un congé pour interruption de carrière partielle à mitemps (13/26 - année scolaire 2024-2025) : 51. PE : Octroi d'un congé pour prestations réduites justifiée par des raisons de convenance personnelle (20/24 - année scolaire 2024-2025): 52. PE : Octroi d'un congé pour interruption partielle à un cinquième temps (20/24 - année scolaire 2024-2025) : 53. PE : Octroi d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle 1/5 temps (20/24 - année scolaire 202-2024) :4 54. PE : Octroi d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental (20/24 - année scolaire 2024-2025) :
- 55. PE: Octroi d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental (20/24 - année scolaire 2024-2025) :
- 56. PE: Octroi d'un congé pour prestations réduites convenance personnelle (21/26 - année scolaire 2024-2025) :
- 57. PE: Octroi d'un congé pour prestations réduites convenance personnelle (20/24 - année scolaire 2024-2025) :

